

Droit japonais



Présentation

DESCRIPTION

Cette UE sera organisée en 5 chapitres au cours desquels seront notamment abordées les

principales étapes de construction du droit japonais (de Meiji à nos jours), les sources du droit

japonais, l'organisation générale de la justice et les professions judiciaires au Japon. Il s'agira tout

d'abord de comprendre comment le droit japonais a évolué au gré des transformations de la société

japonaise et de son environnement international, puis de voir selon quels principes il a été organisé,

parfois par des emprunts à des modèles étrangers et des hybridations spécifiques au Japon. Ce cours

couvrira plusieurs domaines juridiques, tels que le droit constitutionnel, le droit international, le

droit pénal, le droit de la famille et des successions ou encore le droit du travail. Les étudiant.e.s

seront amené.e.s à travailler en cours sur des textes en japonais afin qu'ils se familiarisent avec la

langue juridique japonaise et ils réaliseront un exposé en groupe (en anglais ou japonais).

Chapitre 1 : La modernisation des institutions politiques et du droit à l'époque de Meiji.

Chapitre 2 : Les grandes réformes juridiques et le système politique de l'après-guerre

Chapitre 3 : Les sources du droit japonais et la hiérarchie des normes

Chapitre 4 : L'organisation générale de la justice japonaise

Chapitre 5 : Les professions judiciaires au Japon

OBJECTIFS

Compétences visées

Ce cours vise à donner aux étudiant.e.s des connaissances juridiques fondamentales ainsi qu'un panorama général du droit et du système politique japonais.

Les étudiant.e.s acquièrent une maîtrise des termes juridiques essentiels et une capacité à lire et comprendre des textes en japonais en lien avec le droit (Constitution, article de presse, décision de justice, manuel de droit, etc.)

Compétences transversales

Acquisition d'une langue de spécialité.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

SYLLABUS

Eric SEIZELET, Justice et magistrature au Japon, Paris, PUF, 2002.

Séminaire franco-japonais de droit public, Le nouveau défi de la Constitution japonaise, Paris, LGDJ, 2004.

Jean-Louis HALPERIN et Naoki KANAYAMA, Droit japonais et droit français au miroir de la modernité, Paris, Dalloz, 2006.

HIROSHI Oda, Japanese Law, Oxford, Oxford University Press, 2011.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation